

Cote du document: TFWG 2018/2/W.P.6
Point de l'ordre du 4 d)
Date: 1^{er} juin 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Éléments des nouvelles procédures applicables aux programmes d'options stratégiques pour le pays et du nouveau contenu de ces programmes

Note aux membres du Groupe de travail sur le cadre de transition

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant

Directrice de la Division des services de gestion financière
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Lisandro Martin

Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2361
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Groupe de travail sur le cadre de transition – Deuxième réunion
Rome, 28 juin 2018

Pour: **Examen**

Recommandation

Le Groupe de travail sur le cadre de transition est invité à analyser et à approuver:

1. Les recommandations spécifiques concernant l'intégration des éléments suivants aux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), en vue de les aligner sur le cadre de transition:
 - a) Le recours aux prévisions macroéconomiques et/ou aux analyses de la fragilité et de la vulnérabilité dans le contexte de l'élaboration de scénarios de transition dans les COSOP;
 - b) L'intégration explicite d'activités hors prêts, y compris l'indication précise des sources de financement attendues;
 - c) la mise en œuvre à titre pilote pendant la période de FIDA11 de trois stratégies de pays conjointes avec les autres organismes ayant leur siège à Rome; et
 - d) l'harmonisation de toutes les stratégies de pays avec les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.
2. Le calendrier de la mise au point définitive tel que présenté au chapitre IV.

I. Contexte

1. Durant la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), le Fonds s'est engagé à élaborer un cadre de transition (engagement 2.1, mesure contrôlable 8) au titre des innovations prévues dans le modèle opérationnel renforcé du FIDA pour la période de FIDA11. Les programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) étaient perçus comme des éléments clés de la mise en œuvre du cadre de transition au niveau des pays: leurs poids serait encore renforcé s'ils étaient déployés en tant que stratégies à moyen terme fournissant un appui adapté à mesure que les pays évoluent dans leur transition vers le développement.
2. Les procédures applicables aux stratégies de pays (COSOP et notes de stratégie de pays)¹ sont en cours d'examen. Cet examen visera à définir les modalités permettant de garantir que les COSOP deviennent une méthode de mise en œuvre du cadre de transition, mais également que le contenu des COSOP et des notes de stratégie de pays et le processus de leur élaboration et de leur approbation tiennent compte de tous les engagements et priorités actuels du FIDA, tels qu'indiqués dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2015.
3. Le présent document fournit aux membres du Groupe de travail sur le cadre de transition un premier aperçu de la façon dont la direction propose de renforcer les COSOP à l'appui du cadre de transition et des autres engagements relatifs à FIDA11, tout en prenant acte des points forts de l'approche actuelle et des contraintes auxquelles le Fonds est confronté s'agissant d'approfondir l'analyse sous-tendant les COSOP et les notes de stratégie de pays.

¹ Les COSOP sont élaborés dans tous les pays financés par le FIDA. Dans certaines circonstances exceptionnelles, des notes de stratégie de pays peuvent être rédigées, à savoir dans les cas suivants: a) le champ d'action du FIDA dans le pays n'est pas bien défini; b) le pays ne dispose pas d'une stratégie de développement à moyen terme permettant d'encadrer l'action du FIDA; c) le FIDA ne connaît pas suffisamment le pays, par exemple à cause d'une longue période d'activité limitée ou d'inactivité dans le pays; d) le pays traverse une période inhabituellement incertaine (période préélectorale, crise sociale, catastrophe naturelle, par exemple) ou est en situation de conflit; ou e) le FIDA cherche à faire coïncider la période couverte par le COSOP avec celle visée par les principaux documents de stratégie du gouvernement ou avec le cycle politique du pays.

II. Vision relative au COSOP

4. Le COSOP vise à positionner le FIDA dans le pays concerné et à fournir un cadre au programme de pays du FIDA. Il s'appuie sur trois composantes qui se recoupent et déterminent ses orientations: a) l'examen du cadre macroéconomique et sectoriel national qu'il doit soutenir; b) l'analyse de la pauvreté rurale dans le pays, des lieux où on l'observe et des facteurs qui y contribuent, ainsi que des moyens d'existence des populations rurales pauvres; et c) la compréhension de l'avantage comparatif du FIDA dans le pays, sur la base du mandat du Fonds et des leçons qu'il a tirées de son expérience passée dans le pays et ailleurs.
5. Les COSOP tiennent compte des enseignements issus des examens des résultats du COSOP à mi-parcours, des examens des COSOP à l'achèvement, des évaluations des stratégies et programmes de pays, des enquêtes menées auprès des clients (qui sont en cours d'amélioration), ainsi que d'autres processus de remontée de l'information. Ils reposent sur une théorie du changement globale et sont assortis d'un cadre de résultats, qui illustre la manière dont le FIDA contribuera à la transformation du monde rural d'un pays durant la période visée.
6. En outre, dans le rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, on peut lire que les stratégies de pays du FIDA doivent "apporte[r] le plus grand soin au choix d'interventions qui s'attaquent à des problèmes de développement essentiels et qui ont des chances de réussir à atteindre leurs objectifs de développement (faire ce qu'il faut)". Il y est également indiqué, en se référant aux stratégies de pays du FIDA, "qu'il est possible de déterminer les instruments, les approches ou les domaines thématiques qui sont les plus adaptés à chaque pays, ou les plus demandés, et d'assurer une parfaite convergence avec les priorités et stratégies nationales". Avant toute chose, il est entendu que les COSOP doivent devenir des stratégies de transition à part entière assorties d'outils programmatiques à moyen terme, offrant aux emprunteurs un plan d'appui sur mesure pour la transformation, la croissance et le développement. Il peut s'agir de projets d'investissement, de dons, d'assistance technique remboursable, de concertation sur l'élaboration des politiques ou d'appui aux institutions et de renforcement de leurs capacités à différents niveaux (institutions des populations rurales, projets et pouvoirs publics).
7. Fondée sur l'expérience et les ressources propres au FIDA, ainsi que sur les connaissances spécialisées et les savoirs d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales (IFI) pertinentes dans le contexte du FIDA, cette approche mettra particulièrement l'accent sur les aspects suivants:
 - élaboration de scénarios de transition durable pour chaque emprunteur, principalement axés sur la façon dont la matérialisation des risques pourrait perturber l'approche planifiée par le FIDA et altérer ses moyens d'action;
 - une détermination plus explicite des ressources et une articulation plus précise des stratégies visant la réalisation des objectifs des activités hors prêts; et
 - le recours aux partenariats pour lancer des stratégies pilotes conjointes avec d'autres organismes des Nations Unies/IFI, et l'établissement de liens concrets avec les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) au niveau des pays.
8. Ces aspects seront examinés plus en détail dans le chapitre III ci-après.
9. De plus, au titre du programme de FIDA11, le FIDA est tenu de mettre en place un ensemble de mesures et d'exigences supplémentaires en lien avec ses stratégies de pays (notamment les COSOP et les notes de stratégie de pays):

- a) Toutes les nouvelles stratégies de pays doivent être assorties de cibles de cofinancement, dérivant de celles qui sont définies au niveau institutionnel et au niveau des régions.
- b) Toutes les nouvelles stratégies de pays doivent comporter une stratégie opérationnelle relative à la mise en œuvre des investissements du FIDA à l'appui de l'obtention de résultats concrets en matière de développement, notamment en ce qui concerne l'intégration systématique des questions de la nutrition, de l'égalité des sexes, de la jeunesse et des changements climatiques.
- la question de la nutrition sera intégrée dans 100% des COSOP et des notes de stratégie de pays;
 - la question de la jeunesse et de l'emploi des jeunes sera intégrée dans 100% des COSOP et des notes de stratégie de pays;
 - tous les COSOP comporteront une analyse des engagements et des cibles que les pays bénéficiaires ont établis en matière d'adaptation du secteur agricole pour honorer leurs contributions définies au niveau national dans l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, afin d'éclairer les interventions du FIDA et de faciliter le suivi de l'appui fourni à la mise en œuvre de ces engagements.
- c) Tous les nouveaux COSOP viseront à intégrer une dimension relative à la communication et à la visibilité.
- d) 66% des nouveaux COSOP adopteront une approche globale de la coopération Sud-Sud et triangulaire.
- e) 60% des nouveaux COSOP et notes de stratégie de pays ayant trait à des pays présentant des situations de fragilité majeure comporteront une évaluation de la fragilité.
- f) Le FIDA redoublera d'efforts pour que les stratégies de pays servent d'outils de planification stratégique, de gestion et de suivi des partenariats mis en place au niveau des pays. Les stratégies permettront également de déterminer les partenaires les plus intéressants sur le plan stratégique s'agissant de mobiliser des fonds et de renforcer la participation à l'élaboration des politiques; et de définir les modalités de collaboration les plus efficaces pour atteindre les objectifs nationaux.
- g) Le FIDA s'efforcera d'intégrer dans ses stratégies de pays les recommandations et les produits du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en matière de politiques.
10. Dans le souci de répondre de manière cohérente à ces exigences variées, un engagement a été pris (engagement 3.4, mesure contrôlable 31), qui consiste à "mettre à jour les procédures du FIDA concernant les stratégies de pays afin de répercuter les engagements de FIDA11, en faisant en sorte qu'elles deviennent des stratégies de transition à long terme, prendre les dispositions nécessaires pour élaborer des stratégies de pays communes avec les OSR [organismes ayant leur siège à Rome] et d'autres partenaires, et tenir les membres informés à l'occasion des sessions du Conseil d'administration ou lors de séminaires informels".
11. Conformément aux pratiques en vigueur dans d'autres IFI/organisations des Nations Unies, le produit actuellement utilisé par le FIDA pour assurer un suivi et un apprentissage permanents durant la mise en œuvre et un ajustement à mi-parcours – à savoir l'examen des résultats du COSOP – ne changera pas. De même, l'examen du COSOP à l'achèvement continuera à faire partie intégrante de

l'approche du Fonds en matière d'autoévaluation et de boucle d'apprentissage au service de l'élaboration des nouvelles stratégies.

III. Dimensions essentielles de la vision du COSOP

12. Les procédures renforcées du COSOP conserveront les éléments fondamentaux des procédures existantes – notamment l'accent placé sur les aspects suivants: compréhension des défis spécifiques à chaque pays en ce qui concerne la pauvreté rurale et la concrétisation d'une transformation durable et inclusive du monde rural; et détermination des objectifs stratégiques et des questions transversales propres à orienter le programme de pays. Actuellement, le processus de conception des COSOP prévoit des consultations avec les pouvoirs publics, la société civile et les petits exploitants agricoles, le secteur privé et les partenaires du développement; des efforts seront faits pour systématiser les pratiques concernant ces consultations et assurer une large représentation de tous les secteurs et partenaires.
13. Les procédures définiront les contours de nouveaux éléments, comme mentionné précédemment. Quatre domaines clés seront inclus, à savoir: les scénarios de transition; les activités hors prêts; la possibilité de mettre en place des stratégies de pays conjointes et d'accorder une plus large place à la façon dont le FIDA contribue au renforcement des capacités des pouvoirs publics.
 - i) Scénarios de transition durable: justification et logique**
14. La direction propose d'intégrer au COSOP des scénarios de transition donnant aux équipes de pays une idée de la façon dont les caractéristiques du pays peuvent évoluer au fil du temps, donc nécessiter l'apport d'un appui plus personnalisé. Dans ce contexte, il y aurait un scénario modéré – correspondant globalement au statu quo – et deux scénarios supplémentaires modélisant les améliorations ou détériorations potentielles des caractéristiques fondamentales des pays, notamment les conditions macroéconomiques et les dimensions de la fragilité et de la vulnérabilité (telles qu'elles ressortent de l'évaluation de la performance du secteur rural, de l'indice de vulnérabilité spécifique au FIDA [IVF] et/ou des analyses multidimensionnelles par groupes).
15. Les scénarios de transition seront élaborés en utilisant plusieurs sources primaires de données: la première, conforme à l'analyse multidimensionnelle par groupes, est une analyse de la façon dont le pays a évolué au fil du temps et des incidences potentielles sur la relation du FIDA avec ledit pays, dans le cas où le groupe d'un pays (donc les caractéristiques sous-jacentes) changerait au cours de la période visée par le COSOP. L'analyse de l'évaluation de la performance du secteur rural et de l'IVF peut compléter ces travaux. Deuxièmement, la direction propose d'analyser des scénarios macroéconomiques prospectifs susceptibles d'avoir un impact sur la nature et l'étendue des relations du FIDA avec le pays en question.
16. Ces scénarios de modélisation macroéconomique seraient en grande partie fondés sur des sources existantes et, en particulier, sur deux sources de prévisions macroéconomiques par pays établies par le Fonds monétaire international: la base de données des Perspectives économiques mondiales et les Consultations au titre de l'article IV (qui ne sont pas mises à jour annuellement, mais suffisamment fréquemment pour répondre aux besoins liés à l'élaboration du COSOP).
17. La direction propose également qu'une décision soit prise sur le choix des facteurs macroéconomiques ou des facteurs de gouvernance ou de vulnérabilité influant plus particulièrement sur le programme de pays et le secteur rural et agricole en général, et d'en estimer – à partir des analyses existantes – l'impact prévu sur le programme de pays. Le cas échéant, le COSOP doit alors présenter des propositions relatives aux changements spécifiques à apporter à la nature, aux modalités ou à la taille du programme de prêt ou du programme hors prêts du pays pour relever les défis prévus.

18. Il existe moins de prévisions disponibles concernant l'impact spécifique et concret d'autres types de changement (par exemple, les transitions politiques et sociales et les chocs climatiques et environnementaux), mais l'outil d'analyse par groupe, l'évaluation de la performance du secteur rural et l'IVF donnent un aperçu des trajectoires rétrospectives (c'est-à-dire la propension d'un pays à changer de groupe et de caractéristiques au fil du temps), et ces outils permettront de compléter et d'étayer cette analyse.

Encadré 1

Évaluation de la performance du secteur rural

En réponse à un certain nombre d'améliorations découlant de l'évaluation au niveau institutionnel du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA, menée en 2016 par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), ainsi que des délibérations du Groupe de travail du Conseil d'administration sur le SAFP, le FIDA a renforcé son évaluation de la performance du secteur rural (en la complétant par un questionnaire, un mécanisme d'assurance qualité et un système de prime à la performance). Le nouveau questionnaire comprend des éléments d'analyse qui manquaient concernant les objectifs stratégiques du FIDA (notamment en lien avec les politiques liées aux changements climatiques et à la nutrition), renforce d'autres éléments (notamment en lien avec l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes) et intègre désormais des éléments habituellement mesurés à l'aide d'autres outils (notamment la solidité des politiques macroéconomiques, antérieurement mesurée par la Banque mondiale dans son évaluation des politiques et institutions nationales [CPIA]). En outre, l'évaluation de la performance du secteur rural a été rationalisée de façon à limiter les répétitions d'une question à l'autre, et un nouveau processus plus solide de notation des pays, d'examen et d'approbation des notes a été mis en place pour faire en sorte que la notation soit objective et respecte les meilleures pratiques de mesure de la performance en matière de gouvernance et d'institutions.

ii) Détermination des ressources et des stratégies permettant d'atteindre les objectifs de l'appui et des activités hors prêts

19. Les principales activités hors prêts du FIDA au niveau des pays concernent les deux domaines étroitement liés que sont la participation à l'élaboration des politiques et l'établissement de partenariats. Ici, une dimension importante du contexte est liée au modèle de décentralisation, qui aidera les directeurs de pays à intervenir dans ces deux domaines et leur permettra d'établir des synergies entre activités de prêt et hors prêts.
20. Le FIDA s'est engagé à ce que 100% des COSOP prévoient une stratégie en matière de participation à l'élaboration des politiques pendant la période de FIDA10², et le Fonds a honoré cet engagement. Depuis lors, la direction du FIDA a également accepté, dans le contexte de la synthèse d'évaluations d'IOE sur la participation du FIDA à "la concertation sur les politiques au niveau des pays"³, de "porter une attention accrue, dans les COSOP, à la concertation sur les politiques [la participation à l'élaboration des politiques]" (recommandation 1 de la synthèse) en définissant précisément les objectifs et les résultats attendus et en allouant des fonds à ces activités.
21. Ainsi, les nouvelles procédures applicables aux COSOP permettront d'élargir l'approche établie et appliquée uniformément pendant la période de FIDA10 en matière de participation à l'élaboration des politiques, et notamment de mettre l'accent sur les résultats attendus (en consolidant les progrès déjà effectués s'agissant de créer des indicateurs de suivi des produits et des effets directs) et d'allouer des fonds spécifiques à la participation à l'élaboration des politiques, définis dans les COSOP, pendant la période de FIDA11.
22. En ce qui concerne les partenariats, la direction a accepté, dans le contexte du rapport de la synthèse d'évaluations d'IOE relative au "renforcement des partenariats au service d'une meilleure efficacité en matière de développement: examen des données d'expérience et des résultats au niveau des pays", d'indiquer

² Voir le Rapport de la Consultation sur FIDA10:

<https://webapps.ifad.org/members/gc/38/docs/french/GC-38-L-4-Rev-1.pdf>.

³ Voir le Rapport de synthèse d'évaluations sur la participation du FIDA à la concertation sur les politiques au niveau des pays: <https://webapps.ifad.org/members/ec/97/docs/french/EC-2017-97-W-P-6.pdf>.

dans les COSOP "au minimum certains indicateurs et objectifs propres à chaque pays", et de "clarifier l'approche de l'élaboration des stratégies de partenariat dans le cadre du processus de COSOP⁴". S'appuyant sur la stratégie de partenariat existante et sur un cadre de planification et de suivi des partenariats encore à élaborer, les nouvelles procédures applicables aux COSOP viseront également à opérationnaliser ces engagements.

23. La réussite dans ces deux domaines – participation à l'élaboration des politiques et établissement de partenariats – dépend en partie d'une troisième activité hors prêts: une fonction de gestion des savoirs efficace. La stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs sera actualisée pour renforcer l'aptitude du Fonds à produire, gérer, utiliser et partager ces savoirs à tous les niveaux, contribuant ainsi à éclairer les stratégies de pays.

iii) Mobilisation de partenariats à l'appui du lancement de stratégies pilotes conjointes

24. Le rapport de FIDA11 indique (dans l'encadré 1) que: "Durant la période couverte par FIDA11, les OSR ont l'intention de mener les actions suivantes: entreprendre une activité commune de cartographie au niveau des pays pour repérer les lacunes, les chevauchements et les possibilités de collaboration portant sur les stratégies nationales; l'objectif étant de collaborer à trois stratégies de pays, sous réserve de la confirmation des autres OSR".
25. Les processus de conception des COSOP comporteront systématiquement une étude des possibilités de collaboration stratégique (et opérationnelle) tant avec d'autres IFI qu'avec l'une des deux autres organisations ayant leur siège à Rome ou avec les deux, et viseront également à assurer une harmonisation stratégique et à établir une collaboration opérationnelle avec le système des Nations Unies dans son ensemble au niveau des pays. Conformément au rapport du Secrétaire général sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030, le PNUAD actuel sera considéré comme le principal instrument de planification par pays des Nations Unies à l'appui du Programme 2030, les descriptifs de programme de chaque pays étant en totale adéquation avec les cadres. S'appuyant sur la participation des directeurs de pays aux processus du PNUAD au niveau des pays, les COSOP seront harmonisés de manière à ce que le programme des activités de prêt et des activités hors prêts du FIDA contribue de manière significative à la réalisation des objectifs communs du système des Nations Unies.

iv) Renforcement des institutions publiques

26. Les programmes de pays et les dons mondiaux et régionaux placent un accent particulier sur le renforcement des institutions et des capacités publiques aux échelles locale et nationale. Dans le cadre des nouvelles procédures, les COSOP et les notes de stratégie de pays définiront plus explicitement la manière dont le FIDA appuie le renforcement institutionnel.

⁴ Voir la Synthèse d'évaluations relative au renforcement des partenariats au service d'une meilleure efficacité en matière de développement: <https://webapps.ifad.org/members/ec/100/docs/french/EC-2018-100-W-P-5.pdf>.

Encadré 2

Programme relatif au suivi-évaluation rural (PRiME) et enquêtes AG-Scan

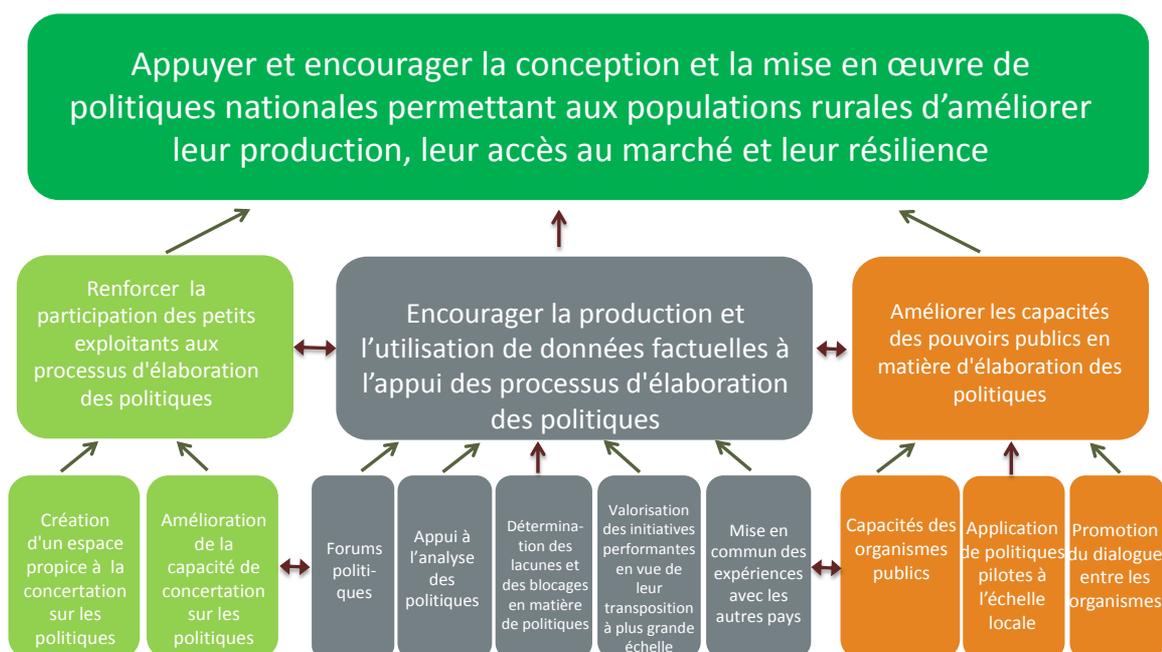
Le FIDA s'est repositionné pour s'adapter à la nature évolutive du développement et il a réorienté ses efforts pour combler une lacune du secteur du développement rural en appuyant les systèmes et les capacités de suivi-évaluation dans les pays. Le FIDA a fait œuvre de pionnier lorsqu'il a mis en place deux initiatives interdépendantes consistant à fournir un ensemble complet de mesures d'appui dans le secteur agricole pour combler les lacunes des pays en matière de capacités et de systèmes de suivi-évaluation. Les enquêtes AG-Scan ont été mises au point en partenariat avec l'organisation suisse de développement HELVETAS Swiss Interooperation, dans le but de traiter l'aspect institutionnel et systématique du suivi-évaluation dans les pays et de mener des évaluations permettant de recenser les lacunes et d'élaborer des plans d'action pour combler ces dernières.

Le PRiME, élaboré en partenariat avec les Centres d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats (CLEAR) pour renforcer les capacités en première ligne dans le cadre d'un programme mondial de formation et de certification en matière de suivi-évaluation et d'évaluation d'impact, s'appuie sur ces enquêtes. Ainsi, à ce jour, 44 membres du personnel de projet ont obtenu la certification en suivi-évaluation en milieu rural et plus de 100 autres devraient l'obtenir d'ici à 2019. La deuxième phase du PRiME, en cours d'élaboration, vise à rendre le programme durable et systématique afin que tous les futurs membres du personnel de projet soient formés et certifiés.

27. Le renforcement des capacités des institutions publiques fait partie des objectifs fondamentaux d'un certain nombre de programmes de pays. Il s'agit notamment de fournir un appui visant à améliorer l'aptitude des institutions publiques à gérer les résultats du développement (voir encadré 2 ci-dessus sur le PRiME et les dons AG-Scan), à fournir des services aux petits exploitants agricoles (par exemple, renforcer l'aptitude des pouvoirs publics à assurer des services de vulgarisation) et à concevoir et mettre en œuvre des politiques favorisant une transformation durable et inclusive du monde rural (voir figure 1 ci-dessous – en particulier les rectangles de couleur orange). Ces activités sont financées à la fois par des projets d'investissement et par des dons.

Figure 1

Théorie du changement relative à la participation du FIDA à l'élaboration des politiques

Permettre une transformation durable du monde rural

Source: Country-level policy engagement in IFAD, Guide Book (2017).

28. Les nouvelles procédures relatives aux stratégies de pays inciteront les équipes de pays à déterminer de manière plus explicite les différents moyens qu'elles utiliseront pour contribuer au renforcement des institutions publiques et à préciser les ressources utilisées à cette fin.

IV. Élaboration des nouvelles procédures applicables aux stratégies de pays

29. Conformément à l'engagement qui a été pris d'actualiser les procédures du FIDA applicables aux stratégies de pays, le mandat de l'actualisation a été préparé et un consultant a été recruté pour aider le FIDA à élaborer ces procédures. Les travaux ont déjà débuté et les principales étapes du processus sont les suivantes:
- élaboration du projet de procédures avant fin juin 2018;
 - présentation du projet au Groupe de travail sur le cadre de transition, pour examen et formulation d'observations, à sa quatrième réunion, le 18 septembre 2018;
 - mise en forme définitive des procédures et approbation par le Président, au troisième trimestre 2018;
 - présentation au Conseil d'administration, sous la forme d'une annexe au cadre de transition, en décembre 2018.
30. Le processus d'actualisation des procédures permettra de déterminer la meilleure façon de mettre en place le programme élargi relatif aux COSOP décrit précédemment, mais quatre considérations devront être prises en compte.
31. Premièrement, le FIDA affecte actuellement des ressources – humaines et financières – relativement faibles à l'élaboration des COSOP. L'élargissement du champ d'application des COSOP et leur plus grande complexité exigent à la fois une augmentation des ressources aux fins de la réalisation des travaux d'analyse requis, et une hiérarchisation minutieuse par ordre de priorité de la manière dont les ressources du FIDA sont utilisées afin d'optimiser l'impact en matière de développement. Deuxièmement, le caractère limité des ressources allouées aux COSOP soulève également la question du degré d'approfondissement de l'analyse requise pour chaque nouvel élément. L'analyse devra être soigneusement ciblée afin d'avoir une pertinence immédiate et, dans certains cas – comme suggéré précédemment – le FIDA aura intérêt à s'appuyer sur les travaux d'analyse effectués par des institutions partenaires ou d'autres acteurs. Troisièmement, les documents des COSOP sont actuellement limités à un maximum de 5 000 mots. La vision plus ambitieuse des COSOP définie pour la période de FIDA11 doit être prise en compte dans la longueur du document correspondant, afin que l'on puisse y décrire un programme plus important et mieux étayé à l'appui de la transition économique des États membres du FIDA, tout en offrant une description stratégique cohérente et articulée qui soit adaptée aux besoins du pays. Quatrièmement, par l'intermédiaire du COSOP, la direction propose d'étudier les possibilités d'allocation des ressources et de mettre au point des outils relatifs à l'établissement de rapports pour les activités hors prêts.